



15 septembre 2023

... SPIP de Meaux : récidive de mise en danger des personnels

A peine 3 semaines après avoir envoyé 2 agents, dont l'un en délai de route, au domicile d'une PPSJM connue pour son instabilité psychiatrique et sa dangerosité sans que ni l'un ni l'autre ne connaisse la personne en question, la direction de Meaux récidive !

Et cette fois, elle se donne les moyens de ses ambitions !!

Car c'est rien de moins que le PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, plus ou moins équivalent de la BAC dans la police) qui a été invité dans nos locaux pour interpellier une PPSMJ sans qu'aucun personnel autre que les 2 membres de la direction et le CPIP référent de la mesure ne soit informé, interpellation qui s'est déroulée au terme de l'entretien avec le CPIP et avec **la participation active du cadre contractuel de proximité qui a donné le signal aux gendarmes.**

Nous ne pouvons que dénoncer une nouvelle fois que les interpellations se fassent DANS un SPIP, mettant à mal tout le travail des personnels qui tentent de tisser une relation de confiance avec le public, ce n'est visiblement pas le cas de la direction.

Par ailleurs, si l'on peut se réjouir que cela se soit fait sans heurt, **on ne peut que déplorer encore une fois l'absence de communication et d'anticipation** – la direction aurait pu organiser le report des rdv du jour si la PPSMJ en question était dangereuse au point de nécessiter l'intervention du PSIG.

Par ailleurs, était-il bien utile de **mettre en danger le CPIP** en lui faisant faire l'entretien ? Car ce dernier aurait tout aussi pu être fait par le cadre contractuel, **habituellement si prompt à mener des entretiens de « recadrage » sans même en avertir les CPIP référents des mesures.**

Et vous, Monsieur le DSPIP :

Étiez-vous informé de cette intervention ?

Avez-vous participé à piétiner tout notre travail ?

Êtes-vous encore le garant de notre sécurité au sein des locaux du SPIP ?

Ou est-ce encore là la démonstration que la direction de l'antenne de Meaux fait bien ce qu'elle veut quand elle veut, faisant fi des conséquences pour les personnels et les missions qu'elle est censée assurer ?

Les représentants du personnel
CGT Insertion Probation / SNEPAP-FSU